

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08/07/2008
Publication : 11/07/2008



Pour le Président du Conseil Général
par délégation,
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008 8-3-15
Séance du vendredi 4 juillet 2008

ROUTES DEPARTEMENTALES B051 - Acquisitions de terrains de voirie

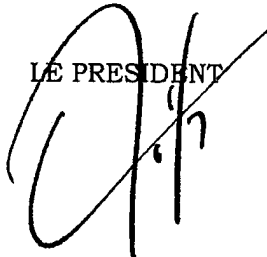
La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2008/I-05e/08 du Conseil Général du 14 décembre 2007 relative aux moyens des services de l'Administration Générale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Donne un avis favorable aux opérations d'acquisitions de terrains définies au rapport, soit :
 - . Acquisition : 25 347,82 €
 - . Aliénation : 0,00 €
- ❖ Autorise la prise en charge des indemnités y afférentes sur le budget départemental 2008.
- ❖ Précise que la dépense sera imputée au programme B051, chapitre 21, nature 2151 fonction 621 enveloppe 101423 du budget départemental 2008.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER